



Fiche d'inscription décasports

Bienvenue à notre 1er déca sports à la Montagne (44) . Merci de lire le document dans son intégralité et de remplir tous les champs .



Dimanche 10 septembre 2017 AU COMPLEXE LESPINET à la Montagne (8H-17H)

MIEUX VOUS CONNAITRE...

	Sexe (F ou M)	Age (exemple 60 ans)	Nom Prénom	Pratique sportive en club (OUI/NON)	Pratique sportive (Jamais-Moyen-Confirmé)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

RAPPEL :

Avoir dans l'équipe de 10 :
-au moins 2 filles ou femmes
-au moins 2 jeunes entre 14 et 18 ans

Contact référent :

*Nom et prénom du référent de l'équipe :

*Téléphone (portable si possible accessible le 10 septembre) :

*Courriel :ou adresse si pas de mail :

Signature du référent ou de la référente de l'équipe (derrière la mention manuscrite lu et approuvé). Le référent ou la référente s'engage avant de signer à communiquer à l'ensemble de son équipe les informations publiées par l'organisateur dont le règlement intérieur :



INFORMATIONS décasports



A fournir impérativement dès que possible

☺ La fiche d'inscription jointe dument remplie. Elle doit être remplie et envoyée soit à secretariataji@gmail.com ou apportée ou déposée à l'AJI Impasse Jean XXIII 44640 St Jean de Boiseau . ☺ 20€ de participation (2€) par personne couvrant en partie les frais d'organisation. Possibilité de les payer par paypal sur <http://www.aji44.net/paiement-en-ligne.ws> ou à l'adresse ci-dessus (chèques ou espèces). Le bureau de l'AJI est ouvert de 9h à 12h30 du lundi au vendredi.

Une fois le dossier complet et sous réserve de ne pas être la 21ème équipe ou plus à demander une participation, l'organisateur enverra une confirmation de validation d'inscription au référent de l'équipe.

Organisation, règlement décasports

L'accueil s'effectue le dimanche 10 septembre 2017 à 8H à la Montagne Salle Jules Ladoumègue Rue de la Gaudinière Téléphone à carte : 02 40 32 96 05 Téléphone gardien : 02 40 65 74 39

Le portable de l'organisateur en cas de besoin est le 07.81.06.66.42. Un plan est fourni si besoin après le règlement intérieur. Des parkings fléchés sont à disposition autour du complexe sportif. Mi juin, des propositions de réservations de formule midi seront envoyées aux référents (es) de l'équipe.

Les participants (es) doivent se présenter à l'accueil entre 8H et 8H15 pour se faire pointer. Une information collective est donnée à 8H15 à l'entrée de la salle pour donner les dernières consignes de sécurité et du bon déroulement de la journée. Des vestiaires avec points eau et douches sont accessibles sous la responsabilité de chacun (e). Il est demandé de ne pas laisser d'affaires personnelles dans les vestiaires.

Le plan de la manifestation et le déroulement détaillé de la journée seront publiés sur le site www.aji.net et <http://www.ville-lamontagne.fr/> dès le 10 Juin 2017. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Une confirmation est envoyée au référent de l'équipe dès réception et validation de l'ensemble des éléments attendus par l'organisateur (pièces à fournir déjà précisées).

Droits, devoirs et assurances

L'organisateur AJI a contracté auprès de son assureur MAIF (Associations et Collectivités) une garantie spécifique pour cet évènement pour les participants (es) inscrits à cette journée du 10 septembre (8h-17h). Le contenu et montant des garanties est consultable sur notre site www.aji44.net .

L'organisateur décline cependant toute responsabilité de vols et d'accidents liés à un non respect des consignes de sécurité tels que la traversée au passage clouté nécessaire pour accéder au terrain de football.

Autorisation de droit à l'image : Si un participant ou une participante ne souhaite pas être photographiée pour que sa photographie soit éventuellement utilisée dans le cadre de photos utilisées par l'organisateur à des fins de valorisation de l'évènement (presse, bulletins municipaux, exposition).; merci de nous le signaler à contactdirectionaji@gmail.com au plus tard le 1er septembre 2017.

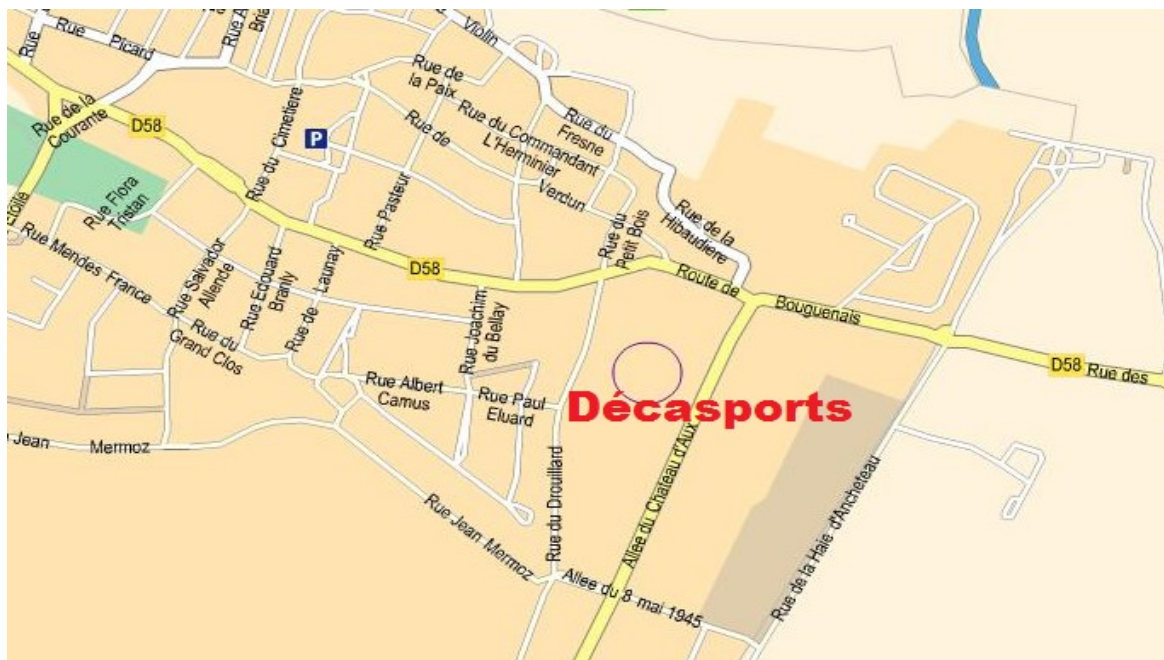
Article 1 : L'AJI organise ce décasports avec le soutien technique et logistique de la commune de la Montagne.

Article 2 : Pour s'engager dans cette manifestation sportive accessible à tous les niveaux sportifs, il faut ne pas présenter de contre indications médicales à la pratique du sport en général.

Article 3 : L'admission sur les espaces Décasports (figurant sur le plan) est sous le contrôle de l'organisateur qui est le seul à pouvoir valider les présences à partir du dossier d'inscription existant à cet effet. L'organisateur assure la sécurité des personnes et peut s'autoriser le droit d'annuler la manifestation (remboursement des équipes prévues dans ce cas de force majeure) en cas de causes susceptibles d'empêcher le bon déroulement de la journée (pas assez d'inscrits, intempéries exceptionnelles...).

Article 4 : Les participants (es) s'engagent à respecter les consignes qui leur sont signifiées durant la journée. Les encadrants seront identifiables par un badge voir pour certains (es) d'entre elles par un chasuble. Il est demandé aux équipes de respecter les horaires et l'ordre des passages dans les différents espaces sportifs. Les passages leur seront remis au plus tard le 10 septembre 2017.

Article 5 : Les informations liées aux assurances et droit à l'image sont communiqués dans la fiche d'information remise avec le dossier d'inscription. La manifestation se veut ludique et conviviale avec la présence d'encadrants dont des arbitres pour certaines pratiques sportives. Il n'y a pas de prix par équipe même si un résultat sera communiqué en fin de journée avec un pot offert par la commune de la Montagne.



Plan Decasports

Coordonnées GPS : Latitude 47.1854377

Longitude : -1.6798330000000306

Balise WSB : [map:lat=47.1854377&lng=-1.6798330000000306&zoom=16]

Téléphone organisateur : 07.81.06.66.42.